MAIRIE DE LAYRAC-SUR-TARN

BULLETIN MUNICIPAL

n°9

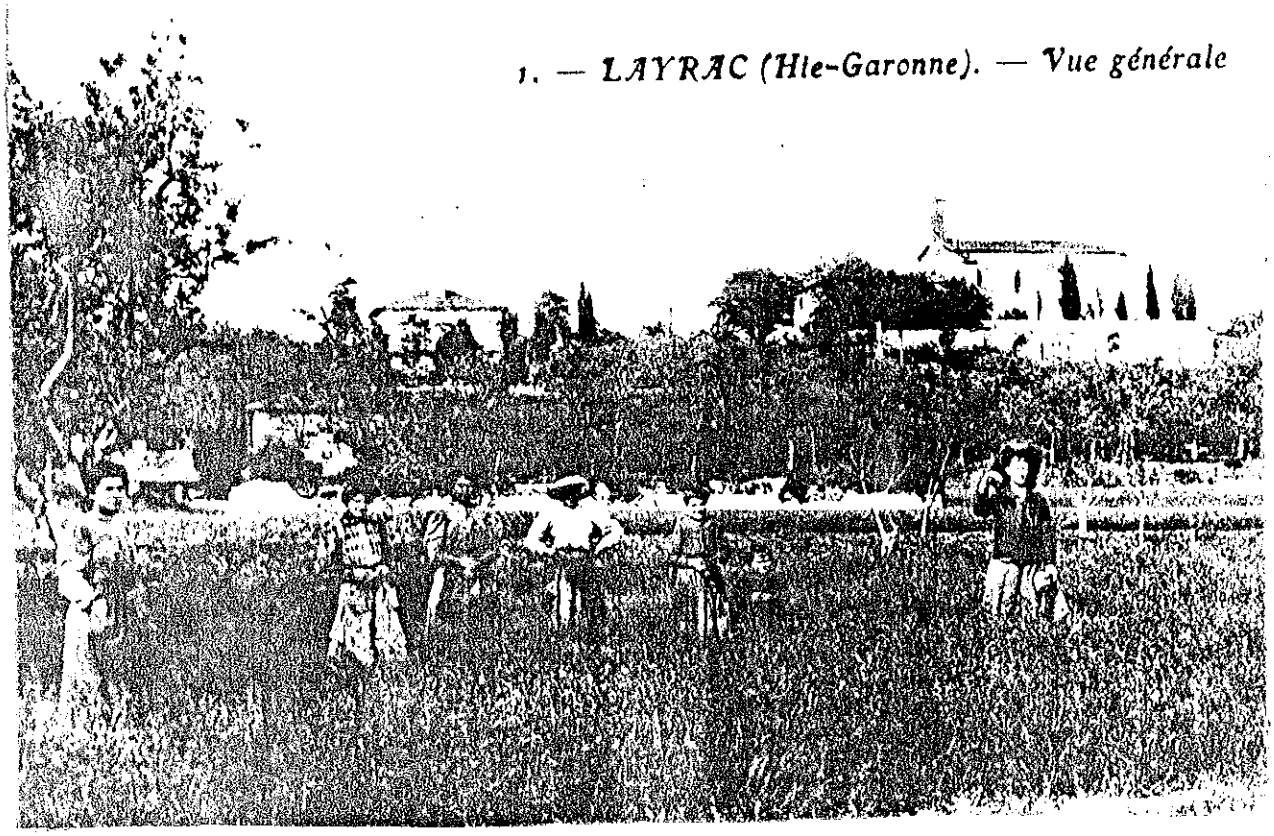

1. — *LAYRAC (Hte-Garonne). — Vue générale*

La Gazette de Layrac

JUILLET 1999

1. — LAYRAC (Hte-Garonne). — Vue générale

SOMMAIRE...

Le mot du Maire	p 1
Au fil du Conseil	p2
Stop infos	p 3
Petite chronique de Layrac	p 4
Festival Henri IV	p 5
Souvenirs, souvenirs	p 6-7
Communauté de communes	p 8
Pour information	p 9
Vie associative	p 10
Fête locale	p 11
La vie du village	p 12-13
Chez nous	p 14
Le coin du poète	p 15
Réservation et suggestions	

LE MOT DU MAIRE...

Parmi les nouvelles et informations que ce bulletin nous permet de vous communiquer, l'une d'entre elles est d'une certaine importance et mérite d'être soulignée : les premiers résultats du recensement de la population de notre commune font apparaître une diminution de 50 personnes environ (pour mémoire vous trouverez dans ce bulletin les résultats des recensements de ce dernier demi siècle).

L'évolution des conditions économiques entraîne une raréfaction du nombre d'exploitations agricoles, les commerces locaux ont disparu, le nombre des artisans est limité, peu de jeunes s'installent sur place, d'où un petit nombre de familles avec enfants ; tout cela explique le résultat énoncé.

Par ailleurs, la politique de l'Administration vise à empêcher toute construction en dehors de la zone agglomérée, pour privilégier l'environnement et l'espace agricole, cela limite énormément le développement de notre commune. Aussi nous sommes conduits à mettre en place une carte communale d'aptitude des sols supervisée par les services de la Direction Départementale de l'Equipement. Au cours de l'étude correspondante, nous envisageons de provoquer une réunion publique en vue d'informer la population du zonage du territoire communal qui nous est proposé, pour ne pas dire plus.

Heureusement les aspects positifs de notre vie locale existent. En plus de l'entretien et de l'amélioration de notre cadre de vie, il faut noter le nouveau départ du Club des Amis de Layrac avec pour motivation l'animation de notre village. Si comme moi, vous souhaitez féliciter et encourager cette initiative, il convient simplement d'être plus nombreux à participer aux manifestations et prochainement à la Fête locale.

Un autre projet avance : dans le cadre de l'intercommunalité, les 7 communes du canton prévoient la possibilité de se regrouper dans une Communauté de Communes, remplaçant de fait le SIVOM. Seuls, nos petits villages, ont des moyens bien limités ; regroupés, nous demanderons en échange que l'équité soit respectée. Sur le principe nous avons déjà anticipé en participant à trois, Bondigoux, Layrac et Mirepoix, au financement de l'école maternelle de Bondigoux.

L'été est bien engagé, souhaitons-nous de bonnes vacances ou congés, pour le moins un temps de repos pour tous.

Le Maire.

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL ...

BUDGET 1999 :

Le 8 Avril 1999, le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il se décompose ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Produits des services du domaine :** concessions, locations, remboursements de frais photocopies, SIGEP 57 700 F
- **Impôts et taxes** : contributions directes, taxes enlèvement ordures ménagères. permis de chasser..... .. 380 585 F
- **Dotations, participations de l ' Etat**..... ..... 398 015F

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- **Achats** : EDF, eau, combustibles, carburants..... 47 300 F
- **Fournitures** : équipement, voirie, divers..... 25 900 F
- **Services extérieurs** : entretien terrain, bâtiments, matériel..... 60 000 F
- **Autres services extérieurs** : comptable ,publicité, fêtes, PTT..... 24 400 F
- **Taxes foncières** : ..... 3 000 F
- **Charges personnel**..... 184 760 F
- **Indemnités Maire Adjoints**..... 62 000 F
- **Contingents et parts obligatoires** : aide sociale, service incendie..... 72 000 F
- **Participation charges intercommunales**..... 278 924 F
- **Subventions** :..... 18 105F
- **Charges financières**...emprunts..... 23 121 F
- **Virement section d'investissement** :..... 177 358 F

DEMANDES DE C.U :

Réponses de la D.D.E.

- **Accordé :** BREGAIL Patrick, lieu-dit « Panissal »
- **Refusés :**
  - ALAUZET Emile, lieu-dit « Picou »
  - ANDRIEU Hugues, lieu-dit « Roques »
  - BAILHE Maximin , lieu-dit « les Couloms »
  - DOULIEZ J.Marc, lieu-dit « Rouzet »
  - PANASSIE Raymonde, lieu-dit « Rouzet »
  - VERDIER André, lieu-dit « les Ormes »

Décision du Conseil Municipal :

PECH Antoine : lieu-dit « Mouricou » , avis favorable

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL ...

BUDGET 1999 :

Le 8 Avril 1999, le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il se décompose ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Produits des services du domaine :** concessions, locations, remboursements de frais photocopies, SIGEP 57 700 F
- **Impôts et taxes** : contributions directes, taxes enlèvement ordures ménagères. permis de chasser..... .. 380 585 F
- **Dotations, participations de l ' Etat**..... ..... 398 015F

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- **Achats** : EDF, eau, combustibles, carburants..... 47 300 F
- **Fournitures** : équipement, voirie, divers..... 25 900 F
- **Services extérieurs** : entretien terrain, bâtiments, matériel..... 60 000 F
- **Autres services extérieurs** : comptable ,publicité, fêtes, PTT..... 24 400 F
- **Taxes foncières** : ..... 3 000 F
- **Charges personnel**..... 184 760 F
- **Indemnités Maire Adjoints**..... 62 000 F
- **Contingents et parts obligatoires** : aide sociale, service incendie..... 72 000 F
- **Participation charges intercommunales**..... 278 924 F
- **Subventions** :..... 18 105F
- **,Charges financières**...emprunts..... 23 121 F
- **Virement section d'investissement** :..... 177 358 F

DEMANDES DE C.U :

Réponses de la D.D.E.

- **Accordé :** BREGAIL Patrick, lieu-dit « Panissal »
- **Refusés :**
  - ALAUZET Emile, lieu-dit « Picou »
  - ANDRIEU Hugues, lieu-dit « Roques »
  - BAILHE Maximin , lieu-dit « les Couloms »
  - DOULIEZ J.Marc, lieu-dit « Rouzet »
  - PANASSIE Raymonde, lieu-dit « Rouzet »
  - VERDIER André, lieu-dit « les Ormes »

Décision du Conseil Municipal :

PECH Antoine : lieu-dit « Mouricou » , avis favorable

STOP INFOS...

☎ OPAH

Les aides financières de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sont prolongées en 1999. L'équipe d'animation de Site & Cité assure des permanences d'information gratuitement et sans engagement en Mairie de Villemur, le jeudi de 9h à 12h les:

- 24-06-99
- 08-07-99
- 22-07-99
- 09-09-99
- 23-09-99
- 07-10-99

Si vous ne pouvez vous rendre à la Mairie de Villemur, vous pouvez contacter l'equipe d'animation les jours et heures indiqués ci-dessus.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Permanences :

- Lundi de 9 à 12h, de 14 à18h
- Mercredi et jeudi de 9 à 12h.

Mme la Secrétaire sera en congé

***du lundi 9 août au mardi 17 août 1999 à 8h.**

*** du lundi 30 août au lundi 6 septembre 1999 à 8h ? ?**

☞TRI SELECTIF :

Vous trouverez avec notre Gazette , *le Journal du Tri* édité par le SIVOM de Villemur. Outre l'aide- mémoire à conserver, il contient des informations très utiles . Lisez-le !

La Dechetterie est ouverte :
- du lundi au jeudi :
  de 8h30 à11h30 et de 14h à17h
- le vendredi :
  de 8h30 à11h30 et de 14h à 16h
- le samedi :
  de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Les petits gravats déposés dans la benne spécifique doivent être exempts de bois, plastiques, fer, matériaux isolants...

☺

Qui veut marcher avec nous ?

Dans le cadre du *Club des Amis de Layrac,* nous aimerions développer une section randonnée pédestre (promenade serait un terme plus précis) autour de Layrac pour les débutants...et les autres...
Tous ceux qui désirent se promener, peuvent nous rejoindre : nous pensons marcher 2 fois par semaine, le lundi et le jeudi en début d'après-midi.
Cette activité peut être pratiquée par tout le monde de 7 à 99 ans...par tous les temps, sans matériel spécifique (une bonne paire de chaussures suffit).Tous ceux qui sont intéressés peuvent contacter Mme et M. Osaer pour les rejoindre le lundi 13 septembre 1999 à 14h30 devant la Bibliothèque Municipale de Layrac.

PETITE CHRONIQUE DE LAYRAC...

Village et mentalité

Dans notre monde en pleine mutation où l'information instantanée remplace l'héritage des lois de la nature, le village lieu de convivialité et de solidarité active représente un pôle de stabilité.

Nos mentalités en restent très imprégnées. Il nous a fallu attendre 1935 pour que la population urbaine dépasse la population rurale. Dans les conglomérats de nos grandes villes, la maison individuelle et son jardin témoignent de la maintenance de nos racines terriennes loin de la déshumanisation des grands ensembles cossus des années 60.

La nature impose ses rites ancestraux socialisés dès le Haut Moyen - Age. Ainsi le mois de Marie, les rogations de la Fête Dieu où l'empreinte païenne se prolonge dans la tradition évangélique de la bénédiction des futures récoltes et de la clémence du temps.

Si la télévision et les techniques ont tué les vallées où contes et légendes transportent l'enfance dans un monde merveilleux, où les forces de la nature affrontent le Malin et les saints thaumaturges répandant leur bienveillance, il demeure un esprit d'entraide, une solidarité naturelle non fondée sur le profit mais une estime réciproque...

Les cloches annoncent et répandent les nouvelles, bonnes ou mauvaises, baptêmes ou décès, grandes cérémonies, début et fin du travail aux champs.

Le temps vécu imposait ce travail de mémoire, indispensable à l'Homme qui puisait sa richesse dans la tradition de ses racines .

Dans l'instantanéité, seule l'émotion existe. Confronté à une mondialisation qui parfois le dépasse, l'Homme contemporain retrouve dans le village la mémoire génétique de la terre et culturelle de notre Histoire.

Robert Mosnier.

FESTIVAL HENRI IV

3ème année : version 1999

Et oui, déjà 3 ans que Layrac participe à cette grande fête cantonale. Avec plus de participants que l'année dernière (c'est pas possible... et si ... c'est possible.)Nous avons totalisé 85 costumes dans notre village. A nous seuls, 12% d'acteurs et d'actrices, du plus jeune 3 ans, aux seniors de 78 ans et la venue dans nos rangs de Guy du Faur de Pibrac alias notre maire Moïse Brousse. Nous avions changé de placette et nous étions à côté du presbytère de Villemur que nous avions annexé pendant deux jours sous l'œil bienveillant de notre doyen, Mr l'Abbé Martinez.

Des décors somptueux avec deux portes grandioses cernaient notre patrimoine. Et toute la journée une équipe formidablement bien soudée et efficace a œuvré sans relâche. Bravo ! ! ! Des crêpes par centaines, cuites sur place. Une buvette qui n'a pas désempli. Un service diligenté pour les repas de midi et bien orchestré. Un très grand succès avec la trentaine de paires d'échasses fabriquées à cette occasion - grâce à la générosité des Etablissements Lapeyre qui ont fourni le bois - et la présence de notre écrivain public qui n'a arrêté que le soir tard. Une prestation époustouflante de notre aboyeur public qui toute la journée a su par sa verve drainer vers nos stands un nombre impressionnant de visiteurs.

Mais quel travail tout au long de l'année ! Toujours plus de costumes à faire (dans la bonne humeur avec toutes nos couturières), la mise en scène... et justement en parlant «scène» une très bonne comédie, travaillée avec soin et répétée inlassablement au cours de s soirées remplies de fou rire a montré le talent fou de nos acteurs d'un jour à des spectateurs ravis. N'oublions pas les conteurs qui ont fait revivre quelques vieilles légendes.

Les nouvelles et nouveaux Layracois ont rejoint avec générosité toutes les bonnes volontés pour que le village « bouge » avec son cœur comme il sait tant le faire, et sans chichi. Après un lundi matin passé (c'est le plus pénible) à faire des voyages incessants Villemur-Layrac pour ramener tout le matériel, nous nous sommes retrouvés le soir à la salle polyvalente devant une grillade et en cherchant déjà à améliorer notre prestation pour l'année prochaine.

A bientôt de se retrouver pour le festival de l'an de grâce 2000.

Soyez les bienvenus !

J.P.A.

SOUVENIRS , SOUVENIRS...

LE MAÏS.

On semait les maïs fin avril début mai (sauf le jour du 30 avril : Saint Eutrope, ce jour était réputé comme maléfique, les plantes naissant borgnes ou contrefaites). On établissait 6 à 8 rangs de maïs puis deux rangs de haricots. Ces derniers étaient récoltés fin juillet ou août et permettaient après leur arrachage, le passage de la charrette à bœufs.

Après son éclosion, lorsqu'il atteignait 10 à 15 cm , ou plus, l'opération de l'éclaircissage et du sarclage, bien entendu manuelle, commençait. Les plants en surnombre étaient arrachés et une partie recueillie pour alimenter les lapins, ou après avoir été taillés menu, les oisons ou les canetons.

A 25-30 cm, le paysan passait la houe dans le maïs et ensuite à la grâce de Dieu ! l'arrosage n'existait pas et les années de sécheresse , la récolte était maigre.

La semence utilisée était le maïs blanc du pays, que l'on ne trouve plus actuellement, remplacée qu'elle est par le maïs jaune parvenu des Etats Unis. Ensuite après la floraison et la fécondation, nous allions au « capial » c'est-à-dire qu'à l'aide d'un couteau, nous coupions le dessus du l'épi (le caboul) en formation ; nous posions cette brassée de tiges sur la charrette, et cette verdure était le dessert des vaches. Celles-ci étant utilisées à plein en attelage, n'avaient pas le temps de pacager et étaient nourries à l'étable, foin et « capial ».

A ce moment les haricots semés simultanément avaient mûri, étaient arrachés en paquets racines vers le haut pour être chargés, répandus sur l'aire de battage (« le sol ») près de la maison pour y être « dépiqués » au fléau. Le fléau ou « flagel » se composait de deux barres de bois reliées entre elles par un assemblage de cuir. On tenait une barre à deux mains et l'on rabattait l'autre tige, par un mouvement tournant sur les haricots (ou les fèves ou les « gesses »), flagellant en quelque sorte. Ensuite, avec une fourche, les haricots étaient retournés et l'on recommençait de l'autre côté. Je précise que l'on procédait à cette opération un jour de beau temps. On étalait la récolte vers 10h sur le « sol » ; la chaleur rendait les cosses craquantes, le fléau les brisait et faisait jaillir les graines. Mais, on tapait l'après-midi seulement. Après s'être assuré que toutes les graines étaient tombées, on enlevait les plants hachés dont on faisait un tas, on balayait avec un grossier balai de bruyère les graines et les débris de cosses, on extrayait le maximum de ces dernières et l'on arrivait enfin à l'opération qui nous plaisait le plus, à savoir le triage.

SOUVENIRS , SOUVENIRS...

A l'aide du tarare ou « bentiladou », appareil composé de plusieurs tamis successifs et d'un ventilateur, les tamis permettaient d'éliminer les grains cassés, les cailloux et le ventilateur la poussière, les débris de feuilles et les gousses. Le débit était réglé selon la vitesse à laquelle on tournait et la variété de grains à nettoyer.

Nous, les enfants étions chargés de tourner : trop vite les graines partaient avec les débris, trop doucement les débris passaient avec les grains. Les grains ainsi épurés étaient stockés au grenier. Durant les journées d'hiver ou à la veillée, on descendait un sac de haricots, on l'étalait sur la table et l'on triait, éliminant d'une part les cailloux et les impuretés, d'autre part les grains cassés destinés à cuire avec la pâtée du cochon, et les grains bons à manger ou à semer.

A l'automne, notre maïs débarrassé de son « capial », mûri, quelques fois desséché par l'été, était prêt à êtr ecueilli. A l'aide d'un « puntou », petite pointe en bois dur, on déchiquetait le haut de l'épi, on écartait la « bouloffo » en deux et d'un coup sec en rotation on cueillait l'épi. On en remplissait des sacs de jute ; le soir, ces derniers étaient chargés sur la charrette, montés et vidés dans le grenier pour séchage et stockage.

Ensuite, les pieds munis encore de feuilles malmenées par le temps étaient coupés, mis en bottes (« les camborlos ») et rentrés à la ferme pour nourrir les bêtes en hiver. Ces dernières laissaient un résidu, une sorte de roseau utilisé pour chauffer les lessives, pour cuire la pâtée du cochon ...le plus souvent à l'extérieur car ce combustible avait la fâcheuse propriété , outre son peu de valeur calorifique, de produire une fumée intense.

Ainsi se terminait l'épopée du maïs, plante utilisée en totalité, à tous les stades de sa croissance. J'oubliais de préciser que, vers la fin mai (ou même plus tard après une pluie), on semait du maïs fourrage, c'est-à-dire le même que l'autre, mais volontairement épais pour l'inciter à pousser en hauteur. Ces végétaux étaient coupés au moment de la floraison pour nourrir le gros bétail. Cette pratique tombe peu à peu en désuétude, le maïs traditionnel étant remplacé par du sorgho traité en ensilage, le bétail n'étant plus utilisé pour les travaux pacage toute l'année, les données sont totalement faussées. Je précise encore que ce merveilleux végétal qu'est le maïs, une fois qu'il est débarrassé de son grain, finissait en combustible. Le « caboul » fournissait rapidement une braise vive mais de courte durée.

Josette TATOUAT

COMMUNAUTE DE COMMUNES ....

Depuis plusieurs mois les 7 communes du canton travaillent sur un projet de création de Communauté de communes. Après plusieurs réunions préparatoires avec des représentants de toutes les municipalités, le projet a été présenté au Conseil Municipal. Celui-ci n'est pas opposé à cette initiative, mais demande un complément d'informations concernant les compétences qui seraient attribuées à cette Communauté de Communes.

* Les domaines de compétences susceptibles d'être exercées par la C.C. seraient (en l'état actuel du projet) :

- les actions d'intérêt communautaire destinées à coordonner et promouvoir le développement économique, à favoriser l'accueil ou l'extension des entreprises ainsi que la création d'emplois,
- les actions en matière d'aménagement de l'espace,
- les actions visant à la protection et la valorisation de l'environnement,
- les actions en faveur du développement touristique,
- la mise en place de politique en faveur de l ' habitat,
- la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipement à caractère économique, touristique, sportif...
- les actions en matière de voirie et de prestations techniques.

*Le siège serait à la Mairie de Villemur.

*La représentation du conseil de communauté serait la suivante :

⇒2 titulaires (et 2 suppléants) pour Bondigoux, Le Born, Layrac, Mirepoix.

⇒3 titulaires (et 3 suppléants) pour La Magdelaine, et Villematier.

⇒7 titulaires (et 7 suppléants) pour Villemur.

*Le Conseil de Communauté élit un bureau composé de 7 membres : 1 président, 1 vice - président, 1 secrétaire et 4. membres.

POUR INFORMATION...

MAIRIE DE LAYRAC/TARN

à

Mesdames et Messieurs les Riverains
des Voies Publiques de la Commune

Madame, Monsieur,

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, et nous-mêmes avons pu constater que les plantations d'arbres ou arbustes en domaine privé, étendent parfois leur branchage sur le domaine public ; ceci est fort gênant et peut, même, être source de danger.
Dans ce domaine, il en va de la responsabilité du particulier, mais aussi des responsables publics.

Cette gêne constitutive de danger est de plusieurs ordres :

1° les branchages de propriété particulière obstruent le passage des piétons sur le trottoir (si un piéton est accidenté, après être descendu sur la chaussée, qui endosse la responsabilité)
2° des arbres ou branches sur terrain privé qui menacent de s'affaler sur la chaussée constituent un danger potentiel qui ne peut être toléré .
3° toute végétation issue du domaine privé qui masque l'éclairage public peut être à l'origine d'accident par manque de visibilité nocturne.

Pour éviter des conséquences qui peuvent être lourdes, nous demandons instamment aux particuliers concernés de procéder, ou faire exécuter, les travaux d'élagages utiles.

Nous comptons sur votre compréhension pour, dans l'intérêt public et personnel, peut-être, prendre en compte cette consigne de sagesse .

Nous espérons ne pas avoir l'obligation d'appliquer des mesures de relance ou plus contraignantes et vous remercions pour votre coopération à l'agrément de notre village

LE CONSEIL MUNICIPAL.

VIE ASSOCIATIVE ...

Le Club des Amis de Layrac a élu un nouveau bureau, dans le courant de l'hiver, le précédent ayant démissionné.

Ont été élues :

- Mme Lucette Gay : présidente
- Mme Mireille Dirat-Anglade : vice - présidente
- Mme Janine Lautier : trésorière
- Mme Jacqueline Bonnet : secrétaire
- Mme Cécile Alauzet : conseillère.

Pour l'instant nous sommes environ 30 membres bénévoles et actifs. Qui veut nous rejoindre, le peut toujours !

Notre première manifestation a été l' après - midi dansant du 11avril 1999. Grâce à la Municipalité, nous avons eu la chance d'avoir Sud - Mélodie pour animer cette festivité. Nous étions 140 à nous amuser, à danser ! L'Association était ravie de cette soirée.

Puis est arrivée la Journée Henri IV. Les motivations étant plus importantes, chacun y a mis de l'idée, du courage et du cœur. Cette journée a été agréable, joyeuse et bien animée.

La troisième manifestation a été le Feu de la Saint - Jean : là encore les bénévoles ont répondu présents. Une réussite puisque nous étions 90 personnes environ, alors que bien sûr d'autres villages l'avaient organisé aussi !

Le Club des Amis de Layrac faisant le maximum pour vous distraire, nous espérons qu'aux prochaines festivités d'autres viendront nous rejoindre.

N'oubliez pas que début septembre, aura lieu la fête du village avec cette année un grand orchestre.

Dès courant octobre, les châtaignes et le vin nouveau , puis quelques soirées à thèmes nous réuniront.

Si vous Layracois, avez des suggestions à faire pour animer notre village n'hésitez pas à nous le faire savoir en venant nous voir : vous serez toujours bien reçus ! Une boîte à lettres sera à votre disposition sous le préau de la Bibliothèque.

Encore merci à tous pour votre participation, votre gentillesse et votre cœur.

La Présidente .

FETE LOCALE

Pour la fête de Layrac le 4et 5septembre, nous voulons ,le Comité des fêtes et le C.A.L., voir plus grand !

La journée du samedi verra *le concours de pétanque* avec inscription devant la Mairie. Il y aura une vente de sandwiches et de boissons. Puis après la remise des prix, aura lieu *le dîner dansant* dans la Salle polyvalente. Cette soirée sera animée par l'orchestre SI BEMOL'S et ses danseuses qui anime les grands bals de la ville de Toulouse et du Conseil Régional , entre autres. Le repas (salade quercynoise, daube, fromage, dessert, pain vin et café) sera servi par M. Jassens et son personnel L'apéritif sera offert par le Comité et le C.A.L. Pour les adultes le prix est fixé à 75F, et un menu spécial enfants à 20F.

Un bulletin d'inscription sera joint à la dernière page de votre Gazette. Avant le 26 août date limite, vous pouvez envoyer ou déposer votre bulletin indiquant le nombre de repas et accompagné du chèque à la Mairie : en échange vous recevrez les tickets correspondants.

Le dimanche, *la messe* sera célébrée à 11 heures avec le choeur de Layrac Puis nous nous arrêterons devant le Monument avec le Conseil Municipal et M. Baute jouera « la sonnerie aux morts » en souvenir de nos disparus. Viendra ensuite *l'apéritif concert* offert par la Municipalité et animé par Sud Mélodie.

Vers 15h 30 nous relancerons *les jeux pour enfants* (échasses, courses de sacs ...), *la marche, le vélo, les rollers*. Si vous avez envie de vous amuser endossez une tenue originale, décorez vos vélos et vos rollers. Et que diriez-vous *d'une promenade en calèche* par nos jolis chemins ? Les enfants et les adultes seront récompensés pour leur sportivité et leur ingéniosité . Nous terminerons l'après-midi en musique...

Nous espérons que l'aperçu du programme vous plaira et que vous viendrez nombreux vous divertir. Parlez-en autour de vous et amenez parents, enfants et amis.

LA VIE DU VILLAGE....

Une page de la vie de notre village est tournée. Son institutrice a pris sa retraite. Depuis la rentrée 70 , elle s'est dévouée et a beaucoup donné de son temps à ses élèves. Et elle en a vu passer des « petits » . aussi, tout le village, ses anciens élèves, ses amis ont voulu la remercier pour sa disponibilité constante. Depuis le mois de janvier, ses anciens écoliers ont préparé le programme de ce 3 juillet. Ce jour-là, accompagnée de ses parents, elle est arrivée près de la salle et a compris qu'il se tramait quelque chose en voyant toutes ces voitures. Ses parents eux aussi avaient bien gardé le secret ainsi que madame Lagarde son institutrice qui nous fit un discours élogieux de son élève. Derrière ses lunettes noires, a-t-elle eu des larmes ?...Elle a également cru qu'il y avait un apéritif en son honneur. Quelle ne fut sa surprise en entrant dans la salle et en voyant les tables, sa classe, son bureau !

La soirée se déroula dans la bonne humeur ;Les animations furent très sympathiques. Ensuite nos D.J.* locaux nous firent danser jusqu'à l'aube.

Merci Madame Bonnet, merci Jacky. Garde ton sourire pour nous tous malgré tout.

*D.J. :disque jocker.

Lucette GAY.

LA VIE AU VILLAGE ...

Le 3 juillet 1999 restera à coup sûr dans ma mémoire comme la soirée la plus inattendue, la plus merveilleusement empreinte d'amitié, de fidélité, réunissant plusieurs générations autour de l'école : depuis **ma** maîtresse d'école, mes élèves (certains avec leurs enfants et d'autres avec leurs parents), mes collègues, jusqu'à mes amis et les élus locaux.

J'avais demandé le poste de Layrac avec appréhension : j'allais avoir pour élèves les enfants de mes camarades de classe, aurais-je l'autorité nécessaire pour exercer objectivement mon métier dans ces conditions ? Tout c'est très bien passé puisque je n'ai jamais eu envie de partir.

Et qui ai-je retrouvé à l'initiative de cette chaleureuse fête ? Mes premiers élèves - restés très soudés - et qui , malgré la différence d'âge, sont devenus aussi mes amis.

Je remercie tous ceux (je ne les nomme pas de peur d'en oublier) qui ont contribué au succès de cette soirée :

- en assurant l'animation (très variée) jusqu'à une heure très avancée...
- en retrouvant d'anciens élèves (perdus de vue pour certains) et dont la présence m'a ravie.
- en contactant ma famille, mes amis...
- en recréant le décor de la classe (Qu'il était lourd ce bureau !)
- en organisant le repas.

J'ai essayé d'imaginer tous les préparatifs secrets, toutes les recherches... depuis six mois m'a t- on dit ! Peut-être cela vous a-t-il permis aussi d'évoquer vos souvenirs d ' enfant, heureux, je l'espère !

J'ai eu la chance d'exercer le métier que j'ai choisi, sans contrainte parmi une population croyant encore aux valeurs de l'Homme, cultivant la solidarité. Dans l'épreuve , « *mes petits* » m'ont été d'un grand secours, incroyablement attentifs à tout signe de tristesse et tellement dynamisants dans ces moments-là ! Bien sûr la fraîcheur des enfants me manquera, mais pour peu que je puisse, je continuerai à m'occuper des jeunes - différemment certes -

Encore une fois merci à tous de m'avoir permis de quitter ma vie active avec d'aussi fabuleux souvenirs !

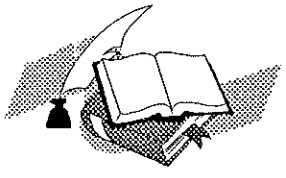

J. Bonnet.

CHEZ NOUS ...

LES MOTS CROISES A THEME : Découvrez le héros ou l'héroïne et 13 mots se rapportant à ce sujet.

Horizontalement :

1-Personne qui enseigne. 2-Lieras.Chef d'un banat Hongrois.3-Transpirée. Pointue.4-Le lieu où l'on passe. Institutrice. 5- Chez le notaire. Arrivée. 6- Démonstratif. Bel emplumé. Habit pouvant changer de position comme ici. 7- Possessif .Sans cœur. Pour faire des frayeurs. Mesure. A lui. 8- Plus sûr que des bla-bla- bla. Elément de porte. 9- En Mésopotamie. Marque l'accompagnement. 10- Passage d'une vie. Angle sans tête. 11-Phon : haut . Au pays des merveilles sans fin. 12- ....de Bavière est née au Quesnoy en 1401

Verticalement :

A - Bête noire dans l'enseignement. B- Ficela. Défense de poulpe. C- Travaillera dur. C'est pas du vrai. D- Se trouve dans un green. On ne l'a pas mis au feu à Layrac. E Finition verbale. Allure. Métal N° 13. F- Pivotant parfois. Fleur jaune. G- Coutumes. Crack. Ne perd pas aux échecs. H - Phon : vieux. Disciple. I- Sorte de mcss civil. Berge. J- Anciens voisins des Pyrénées. Source de connaissance et d'expérience. K- Peignées. Romains. L- Prince. Etat d'une charge non occupée.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution des mots croisés du numéro8

Horizontal :

1-catastrophes.2-hua.via.3-Minuit.Pub.4-Mi(mettre une case noire manquante, avec mes excuses). Nep.et.5-tees.Octo.6- Moru. 7- Erem.Formai. 8-es. Pérou.til. 9-Se.Emoi.Solt. 10-Chromecki.-11-Freina. Oisir. 12-Hivernal. End.

Vertical :

A-cheminées.FH ; B-Au.Orsecri. C- tam.Te.Hev. D-Intempérie. E-Nées.Emonr. F-taupe. Roman. G-Rai. Foie. H-Te.Cou.COL. I-PV. Tour. Ski. J-Hip. Comtoise. K-Eau. Trait. In. L-Brouillard.

DERNIERS RECENSEMENTS

1999 : 264 habitants
1990 : 321
1982 : 304
1975 : 310
1968 :318
1962 : 290
1954 : 311

ETAT CIVIL :

le

Décès : 14-01-99 : Libbia Penon
19-06-99 : Marguerite Dariès (épouse Binenc)
11-07-99 : Yvon Guyomard

Nouveaux arrivants: Bienvenue à -Mme Chantal , M. Philippe Pradel et leurs fils Jimmy et Willy à la Bassette.

- M.Denis François Druet et Mme Aliette Guillaud (les parents),M. Denis Stuber et Mlle Stéphanie Guillaud qui se marieront le 21 août à Layrac (les enfants) Victor et Sanga (les petits - enfants) au village.

Petite annonce :travaux de couture
☎ 05-61-35-37-07 : Mlle Mandavit

LE COIN DU POETE...

PASSAGE

Quand je suis arrivée
C'était au mois de Juillet
La chaleur était terrible
Le soleil prenait la maison pour cible
J'étais une femme de l'Est
Il me fallait quitter ma veste
Augustin, mon premier petit
M'a fait rencontrer des amis
Ensuite le bon vent d'autan
M'a donné trois autres enfants.
Les coeurs se sont ouverts
C' est alors que j'ai découvert
Que j'étais bien ici
Et je vous en remercie.
Depuis la Fête de l' Empire
A celle d'Henri IV, que de souvenirs !
J'ai partagé discrètement
Les joies et les peines des gens.
Aujourd'hui, je repars
Et je me dis que quelque part,
Un peu de moi va rester.
Allons tu ne vas pas pleurer...

Agnès Curlier
Juillet 90- juillet 99

LE COIN DU POETE...

PASSAGE

Quand je suis arrivée
C'était au mois de Juillet
La chaleur était terrible
Le soleil prenait la maison pour cible
J'étais une femme de l'Est
Il me fallait quitter ma veste
Augustin, mon premier petit
M'a fait rencontrer des amis
Ensuite le bon vent d'autan
M'a donné trois autres enfants.
Les coeurs se sont ouverts
C' est alors que j'ai découvert
Que j'étais bien ici
Et je vous en remercie.
Depuis la Fête de l' Empire
A celle d'Henri IV, que de souvenirs !
J'ai partagé discrètement
Les joies et les peines des gens.
Aujourd'hui, je repars
Et je me dis que quelque part,
Un peu de moi va rester.
Allons tu ne vas pas pleurer...

Agnès Curlier
Juillet 90- juillet 99

RESERVATION REPAS du samedi 4 septembre 1999

Menu adulte à 75F: sangria offerte

- salade quercynoise
- daube - pommes de terre
- fromage - dessert
- vin et café.

Menu spécial enfants à 20F : salade composée, rôti froid, pommes chips, glace, jus de fruits.

Veuillez réserver vos repas à la Mairie ou à défaut le samedi à la Bibliothèque de 14h à 16h.

✂.....

Famille :.....

repas 75F.x.... = repas à 20Fx.....=

Chèque joint de .....F.

Toute inscription après **le 26 août** ne pourra être prise en compte.

✂.....

SONDAGE

Etes-vous intéressés par :

- une visite guidée du vieux Toulouse :
- une visite guidée de l'usine Clément Ader (Aérospatiale) :
- une visite de la Cité de l'Espace :
- une promenade en bateau sur la Garonne :
- une visite du zoo de Plaisance :

Veuillez avoir la gentillesse de nous faire connaître vos préférences en cochant nos propositions et vos suggestions en glissant ce bulletin dans la boîte à lettres à la Bibliothèque.

Merci d'avance.